

**COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES DIRECTEURS  
D'ETABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX**

**MISES A DISPOSITION ET DISPONIBILITÉS**

**MISES À DISPOSITION**

CAPN du 14 mars 2019

Etablissement d'accueil - Fonction		Prénom	Nom	Etablissement d'origine	Conditions
EHPAD la Parentèle relevant du CCAS de la ville de Dol de Bretagne	Directeur Hors classe	Jean-René	BEASSE	EHPAD et le foyer de vie de Dol-de-Bretagne	1 an à/c du 01/01/2019 à hauteur de 20% de la quotité de travail Renouvellement
EHPAD "Le Méridien" à Ruoms	Directeur Hors classe	Philippe	ROURESSOL	Centre hospitalier Pont d'Arc et centre hospitalier de Villeneuve de Berg	1 an à/c du 01/03/2019 à hauteur de 12,5% de la quotité de travail
Centre hospitalier de l'ouest guyannais à Saint-Laurent-du-Maroni	Directeur adjoint hors classe	Patrick	TRIESTE	Centre hospitalier de Dreux	6 mois à/c du 01/10/2018
CHFO	Directeur Hors classe Secrétaire général adjoint	Pascal	MARTIN	EHPAD à Crepy-Laonnois	1 an à/c du 01/01/2019 à hauteur de 20% de la quotité de travail Renouvellement
CCAS de la ville de Dol de Bretagne	Directrice adjointe à l'EHPAD la Parentèle	Mérane	DANISKA	EHPAD et le foyer de vie de Dol-de-Bretagne	1 an à/c du 02/04/2019 à hauteur de 80% de la quotité de travail Renouvellement
Centre hospitalier des quatre villes à Saint-Cloud		Lénaïc	WELTIN	Centre gérontologique les Abondances à Boulogne-Billancourt	3 ans à/c du 03/09/2018 à hauteur de 5% de la quotité de travail
Centre hospitalier des quatre villes à Saint-Cloud		Maïa	BELKHIR	Fondation Roguet à Clichy-la-Garenne	3 ans à/c du 01/01/2018 à hauteur de 5% de la quotité de travail
CHU de Grenoble		Alix	CAUDERLIER	Centres hospitaliers à Voiron, à saint-Laurent-du-Pont et à Saint-Grégoire-en-Valdaine et EHPAD de Voreppe et Entredeux-Guiers	2 ans à/c du 01/01/2018 à hauteur de 5% de la quotité de travail
CHU de Grenoble		Marie	TIXIER	Centre hospitalier d'Uriage	2 ans à/c du 01/01/2018 à hauteur de 5% de la quotité de travail
SYNCASS-CFDT		Marie-Hélène	ANGELLOZ-NICOUD	Maison départementale de l'enfance et de la famille à Taninges	2 ans à/c du 01/04/2019 à hauteur de 20% de la quotité de travail Renouvellement



**Le SMPS porte la vision des directeurs et des cadres hospitaliers, fidèle aux valeurs d'un service public de santé tourné vers l'avenir**

commission administrative paritaire nationale des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et medico-sociaux ; mises à disposition

CAPN du 14 mars 2019